

CÔTE-D'OR SOCIÉTÉ

Huit structures distinguées pour les 40 ans de la politique de la ville

À l'occasion des quarante ans de la politique de la ville, la préfecture de Côte-d'Or a organisé, hier, une cérémonie pour mettre en lumière huit initiatives menées dans ce cadre au sein de la métropole dijonnaise.

C'était la fin des années 1970. La France sortait des Trente glorieuses et se posait alors une nouvelle problématique : comment aménager le territoire national ? Et notamment les quartiers dits "sensibles". Quarante ans plus tard, la situation a évolué. Mais de nombreux problèmes subsistent. « Ce qu'on appelait, à l'époque, "aménagement du territoire" se nomme aujourd'hui "cohésion des territoires" », note le préfet de Côte-d'Or et de Bourgogne-Franche-Comté, Bernard Schmeltz.

Lui qui accueillait, hier soir, dans les salons de la préfecture, à Dijon, les représentants de huit structures implantées dans la métropole dijonnaise, qui ont récemment mené des initiatives en faveur de trois axes : la cohésion sociale, incluant le champ éducatif et culturel ; le cadre de vie et le renouvellement urbain ;



■ Les représentants des huit lauréats du label "40 ans de la politique de la ville" ont été reçus, hier, par le préfet. Photo B. L.

le développement de l'activité économique et de l'emploi. Une opération montée par le ministère de la Cohésion des territoires, en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires.

« Réparer les fractures »

« La politique de la ville concerne aujourd'hui 58 quartiers prioritaires en Bourgogne-Franche-Comté. Dont un seul bénéficie du dispositif "reconquête républicaine", celui de Planoise, à Besançon.

Mais d'autres devraient suivre dans les prochains mois. », a rappelé Bernard Schmeltz. « Ces quartiers regroupent 5 % de la population régionale. Mais, surtout, ceux qui y résident sont 40 % à vivre sous le seuil de pauvreté. Contre 13 % en moyenne à l'échelle de la région. Bien que certains la critiquent, cela démontre que la politique de la ville a toujours un sens aujourd'hui. En milieu urbain, mais aussi en milieu rural, avec la nécessité de déployer le numérique, par exemple.

Toujours avec cette idée de réparer les fractures. Mais une chose est sûre : si rien n'avait été fait, il y a quarante ans, la situation serait pire aujourd'hui. »

« Un gage de qualité »

Quant aux huit entités distinguées, elles ont été sélectionnées par les services de la préfecture. « Nous avons lancé un appel à candidatures et nous avons retenu les projets qui nous semblaient le mieux correspondre aux trois thématiques proposées par le ministère. Les structures labellisées ne recevront pas d'argent. Mais elles pourront faire valoir ce label auprès de leurs partenaires, comme gage de qualité des actions qu'elles mènent sur le terrain », précise Sylvie Martin, déléguée du préfet pour les quartiers qui bénéficient de la politique de la ville à Dijon.

Bertrand LHOTE

LAURÉATS Les huit lauréats sont : l'Association pour le droit à l'initiative économique ; Amis Mots ; le centre social des Grésilles ; la MJC de Chenôve ; la Société astronomique de Bourgogne ; la Ville de Chenôve ; Zutique Productions et l'Union des industries et métiers de la métallurgie de Côte-d'Or.